

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI  
DELIBERATION N° 2023-22-05-05

Date de convocation : 16 mai 2023  
Date d'affichage : 24 mai 2023

**ELECTION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Nombre d'élus : 27  
Présents : 24  
Représentés : 2  
Votants : 26

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 24**

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Delphine FOURCADE, Marie-Hélène HUCHET, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Marc TIMSIT, Dominique SERVAIS, Roch DOSSOU, Jean-Michel RAGUENES, Dominique JAILLON, Jérôme DUVERNOY, Salvador-Jean LUDENA, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Cyrille FREMINET, Loïc FLICHY, Pauline LACLEF, Frédéric RAVEAU, Sylvie HAUFF, Audrey de FORNEL, Michel BOISRAMÉ, André BLUZE, Catherine DOTTARELLI

**Absents ayant donné pouvoir : 2**

Patrick KOEBERLE a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Magali PRADEL a donné pouvoir à Michel BOISRAMÉ

**Secrétaires de séance :**

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi NOTRE n°2095-991 du 7 août 2015,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-21,

VU le Code d'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.123-6 et R.123-7 à R.123-15,

VU la délibération en date du 27 mai 2020 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à 17,

CONSIDERANT le décès de Monsieur Didier LOUSSIER

CONSIDERANT la nécessité de pourvoir à son remplacement au sein du conseil d'administration du CCAS

CONSIDERANT la (es) candidature(s) déposée(s),

CONSIDERANT le vote secret de chaque conseiller municipal à l'appel de son nom,

CONSIDERANT les résultats du dépouillement :

- Nombre de conseillers présents
- Nombre de pouvoirs
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne)
- Bulletins nuls
- Bulletins blancs
- Nombre des suffrages exprimés
- Majorité absolue : 14

**NOM et PRENOM des CANDIDATS**

**NOMBRE des SUFFRAGES OBTENUS**

Sylvie HAUFF

22

Michel BOISRAMÉ

4

Après en avoir délibéré, à la majorité,

**PROCLAME** Sylvie HAUFF représentante élue au conseil d'administration du CCAS et dit qu'elle est immédiatement installée.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 22 mai 2023

Le Maire  
Marc TOURELLE



Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,  
Certifie le caractère exécutoire de la présente

